

The background features a series of overlapping circles in shades of yellow, green, and blue. Some circles contain patterns like wavy lines or dots. A large white circle in the upper right contains the main title.

FONDATION DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC

Rapport annuel
2014-2015

MISSION

La mission de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) est d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

MOYENS D'ACTION

La Fondation souhaite privilégier à plus ou moins long terme les moyens d'action ci-dessous :

Moyen d'action n° 1

L'attribution de bourses en tenant compte d'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- Excellence du dossier académique;
- Implication sociale et parascolaire;
- Situation financière de l'étudiant.

Moyen d'action n° 2

L'octroi de subventions en tenant compte d'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- Projets de recherche qui, de l'avis de la Fondation, auront un impact sur l'avancement des connaissances dans le domaine de la comptabilité ou les domaines connexes. Les résultats des recherches seront diffusés par l'organisme ou la personne bénéficiaire auprès des écoles, des professionnels et du public en général;

- Publication d'ouvrages de référence en matière de comptabilité ou toute autre matière connexe. L'organisme ou la personne bénéficiaire mettra de tels ouvrages à la disposition des écoles, des professionnels et du public en général.

Moyen d'action n° 3

La participation ou le soutien de programmes de sensibilisation visant à intervenir auprès des jeunes, par exemple dans les écoles primaires et secondaires, en faisant des présentations dans le but de les sensibiliser à l'importance de l'éducation, notamment en ce qui a trait à la poursuite des études postsecondaires et au retour aux études à la suite d'un décrochage.

MOT DU PRÉSIDENT



Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'après plus de deux ans d'existence, les défis sont encore nombreux à la Fondation, mais toujours aussi stimulants!

Effectivement, l'exercice financier 2014-2015 a assurément marqué un point culminant dans la courte vie de la Fondation. L'implantation du nouveau programme de formation professionnelle CPA de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre) a été finalisée dans toutes les universités à l'automne 2014, ce qui a permis à la Fondation de revoir l'ensemble des programmes de bourses offerts, de les adapter, d'en créer de nouveaux, afin d'être fin prête pour la nouvelle année qui s'amorce.

La Fondation a également réalisé de bons coups cette année et a pu mettre de l'avant les initiatives décrites ci-après.

Gouvernance et gestion

Au cours du dernier exercice, le conseil d'administration a adopté une trentaine de résolutions et a mis en place une procédure d'élection, une politique de placements, de même qu'un comité de placements. Le conseil a également travaillé sur l'élaboration d'un nouveau programme de reconnaissance des donateurs qui verra le jour au début de l'exercice 2015-2016. Ce programme a été conçu pour reconnaître par divers moyens les donateurs qui contribuent de façon remarquable à la Fondation, tout en tenant compte des dons cumulatifs versés aux anciennes fondations, notamment dans le cadre de la campagne de financement majeure 2010-2014 de la Fondation de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec.

Outre les travaux et initiatives cités précédemment, le conseil a approuvé l'octroi de plus de 200 bourses, subventions et prix d'excellence variant de 500 \$ à 20 000 \$. Ainsi, des étudiants de partout au Québec ont pu bénéficier du soutien de la Fondation.

Enfin, le conseil d'administration a adopté une résolution visant à abolir les fonds distincts créés au moment de la fusion de la Fondation des comptables agréés du Québec et de la Fondation de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec. Trois raisons ont motivé cette décision :

1. La terminaison des trois anciens cheminements et l'entrée en vigueur du nouveau programme de formation professionnelle CPA ne justifient plus le maintien de fonds distincts;
2. Depuis le début de l'exercice 2013-2014, la majorité des bourses sont financées à parts égales par le Fonds de comptabilité financière et le Fonds de comptabilité de management dans le but d'épuiser prioritairement ces deux fonds;
3. La création prochaine d'un fonds de dotation d'un million de dollars permettra d'investir les sommes restantes afin de mieux les faire fructifier, tout en respectant les principes directeurs identifiés au moment de la fusion des fondations.

Activités de financement

La Fondation a donné le coup d'envoi à sa programmation 2014-2015 avec sa prestigieuse soirée vins et fromages tenue le 29 mai 2014 au Musée Pointe-à-Callière à Montréal. C'est dans l'ambiance inusitée d'un site archéologique authentique et d'un environnement remarquable, gagnant de nombreux prix d'architecture, que les convives ont pu profiter d'une soirée bien ficelée comprenant diverses activités.

Parallèlement à l'organisation de la soirée vins et fromages, le personnel de la Fondation s'est affairé aux préparatifs du tournoi de golf annuel prévu en septembre 2014 au Club de golf Saint-Raphaël à L'Île-Bizard. L'activité a fracassé tous les records précédents en terme de profits générés et, une fois

de plus, je tiens à remercier très chaleureusement le président d'honneur du tournoi de golf 2014, Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA, vice-président exécutif, Finances et administration, chez Saputo.

Enfin, l'année a été couronnée en beauté avec le désormais populaire tirage de deux caisses de 12 bouteilles de vin haut de gamme tenu quelques jours avant Noël.

Les trois activités combinées ont rapporté un peu plus de 162 000 \$.

Campagne annuelle

La campagne annuelle sous le thème *Donner sans compter pour la relève, une affaire de PRO* a été lancée en novembre 2014, soit quelques jours avant l'envoi de la déclaration annuelle obligatoire (DAO) de l'Ordre. L'objectif de 500 000 \$, qui incluait les promesses de dons faites sur la DAO 2015-2016, les profits générés par les activités de financement 2014-2015, ainsi que tout autre don reçu en cours d'année, a légèrement été dépassé, et ce, grâce essentiellement au tournoi de golf qui a connu une année exceptionnelle, ainsi qu'aux versements effectués sur des promesses de dons faites avant la fusion des fondations.

Bien qu'un travail assidu de communication doit continuer d'être effectué pour rallier un nombre encore plus important de CPA, la Fondation peut dire « **mission accomplie** »!

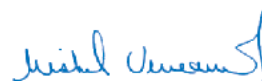
Promotion et visibilité de la Fondation

La promotion des programmes de bourses de la Fondation, utilisant divers moyens de communication pour joindre les diverses clientèles cibles, a manifestement porté ses fruits. En effet, un nombre impressionnant de candidatures ont été reçues cette année. Les comités d'attribution des bourses ont donc eu fort à faire, non seulement en raison du nombre élevé de candidatures, mais également du fait que la majorité des dossiers étaient de grande qualité, promesse d'un avenir PROdigieux!

Au-delà des programmes de bourses, bon nombre de communications concernant entre autres les activités de financement ont été transmises aux membres par le biais de capsules d'information, du bulletin *CPA plus* de l'Ordre et des médias sociaux.

Somme toute, le conseil d'administration et moi-même sommes fiers du chemin parcouru au cours de la dernière année et nous entamons avec enthousiasme l'exercice 2015-2016 qui promet d'être riche en défis.

Le président du conseil,



Michel Verreault, FCPA, FCMA

LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT **2014-2015**



SOIRÉE VINS ET FROMAGES : UNE BELLE RÉUSSITE

Le 29 mai 2014, la Fondation a tenu, au Musée Pointe-à-Callière de Montréal, sa prestigieuse soirée vins et fromages qui a permis d'amasser **un peu plus de 29 000 \$**.

En plus de se délecter de produits du terroir, de fromages fins et de bons vins, le tout commenté par un sommelier passionné, les participants ont pu profiter d'une visite privée et animée du site archéologique et d'un spectacle multimédia relatant une partie de l'histoire de Montréal.

Soutenir la réussite de ceux et celles qui façonneront le visage de la profession comptable québécoise dans les prochaines années est un geste rempli de sens. La profession de CPA se caractérise par les valeurs d'intégrité, d'excellence, de rigueur, d'ouverture d'esprit et d'engagement. Appuyer la relève est un bel exemple de la concrétisation de ces valeurs et c'est pourquoi la Fondation souhaite témoigner toute sa reconnaissance aux nombreux participants et partenaires de l'événement.

Soutenir la réussite
de ceux et celles qui
façonneront le visage
de la profession
comptable québécoise
dans les prochaines
années est un geste
rempli de sens.



Un des quatuors d'honneur, de gauche à droite : Bruno Lemay, directeur général et chef des services bancaires aux sociétés, Montréal, BMO Marchés des capitaux, Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA, vice-président exécutif Finances et administration, Saputo, président d'honneur du tournoi de golf 2014 de la Fondation, Bruno Lévesque, CPA, CGA, directeur, Marché des capitaux – Crédit, Banque Nationale, Me Steeve Robitaille, associé, Stikeman Elliott.

TOURNOI DE GOLF 2014 : UNE ANNÉE TOUT À FAIT EXCEPTIONNELLE

Le tournoi de golf annuel de la Fondation a eu lieu le 8 septembre 2014 au Club de golf Saint-Raphaël de L'Île-Bizard. Sous la présidence d'honneur de Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA, vice-président exécutif, Finances et administration de Saputo, les nombreux participants ont clairement démontré leur engagement envers la relève CPA en permettant d'amasser **la somme record de 104 000 \$**.

Monsieur Carrière a souligné que son association avec la Fondation à titre de président d'honneur a été naturelle pour lui. « En tant que comptables professionnels agréés, nous devons contribuer à faire grandir les espoirs prometteurs d'ici et leur offrir la chance d'obtenir un titre professionnel qui ouvre la voie à une carrière florissante. C'est pourquoi j'ai accepté ce rôle sans hésitation et je suis très fier de la somme que nous avons pu amasser cette année grâce à la générosité de nombreux confrères et consœurs, partenaires et membres des quatuors d'honneur. »

Les profits du tournoi de golf contribueront à financer les programmes de bourses de la Fondation visant à encourager les jeunes de partout au Québec à persévérer dans leurs études et à s'impliquer dans la société.



Geneviève Rioux, CPA, CGA.
Gagnante de 12 bouteilles
de vin haut de gamme d'une
valeur de plus de 5 000 \$.

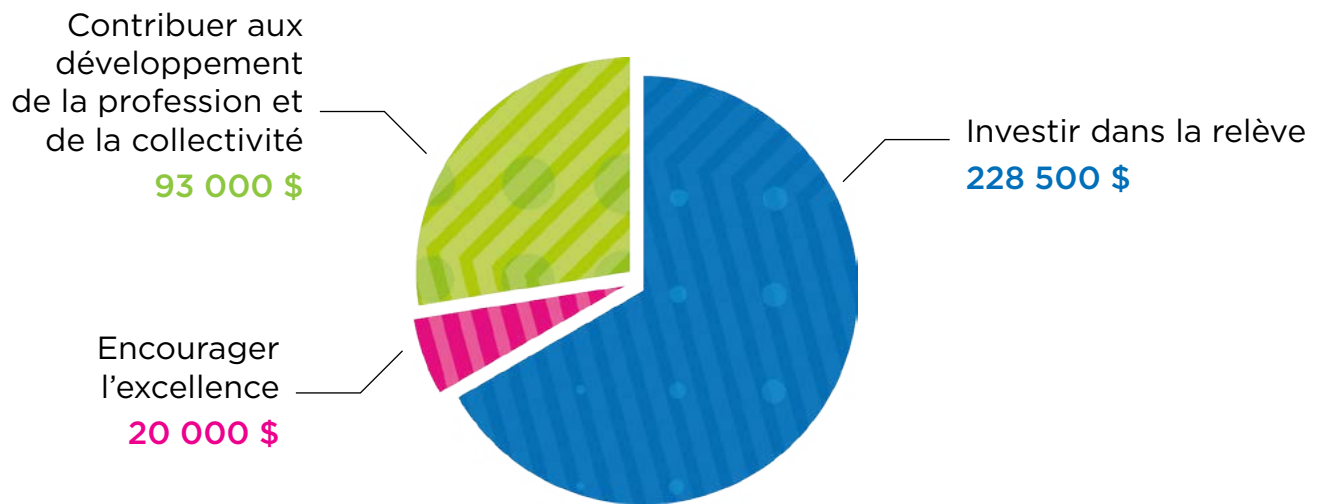
TIRAGE SOUS LE THÈME DU VIN : VICTIME DE SA POPULARITÉ

Cette année encore, les CPA ont démontré tout leur engouement pour le populaire tirage sous le thème du vin. Les 750 billets au coût de 50 \$ se sont envolés rapidement sans que certains aient même le temps de s'en procurer. La Fondation a couronné ses deux grands gagnants le 10 décembre dernier leur permettant ainsi de profiter pleinement du temps des fêtes, période propice pour déguster un grand cru avec des êtres chers.

Le tirage, qui s'est déroulé sous la supervision du cabinet Richter, a rapporté **près de 29 000 \$**. L'avenir de la profession comptable est définitivement entre bonnes mains, car la relève peut compter sur un grand nombre de CPA pour atteindre les plus hauts sommets.

DONNER SANS COMPTER POUR LA RELÈVE, UNE AFFAIRE DE PRO

À QUOI ONT SERVI VOS DONNS?



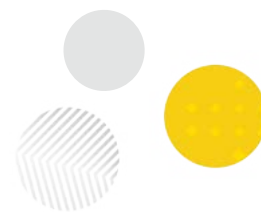
Bourses, prix et subventions

Des milliers de CPA ont compris qu'investir dans la relève, c'est assurer la pérennité de la profession en maintenant les hauts standards de qualité qui la caractérisent. La Fondation remercie très sincèrement chacun des membres qui par leurs dons font une différence marquée dans la vie de centaines de jeunes.

Plus de 500 000 \$ ont été amassés en 2014-2015 grâce aux divers dons reçus des CPA, cabinets et entreprises, et aux profits générés par les activités de financement.

En résumé, ce sont plus de 200 étudiants, professeurs CPA et jeunes entrepreneurs de partout au Québec qui ont bénéficié de votre appui cette année.

BOURSES ET PRIX ATTRIBUÉS



Investir dans la relève

Bourses collégiales	26 000 \$	66,91 %
Bourses de 1 ^{er} cycle universitaire	110 500	
Bourses de 2 ^e cycle universitaire – Ajustement*	(3 000)	
Bourses doctorales – 1 ^{er} versement	60 000	
Bourses doctorales – 2 ^e et 3 ^e versements	35 000	

Encourager l'excellence

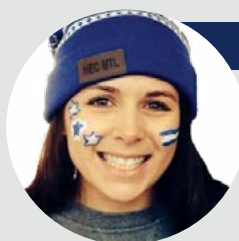
Grand prix à l'Épreuve d'analyse de cas (cheminement CPA, CMA)	2 000	5,86 %
Prix Fernand-Cloutier (cheminement CPA, CMA)	12 000	
Prix – Lauréats de l'Évaluation uniforme (cheminement CPA, CA)	6 000	

Contribuer au développement de la profession et de la collectivité

Bourses Place aux jeunes en région	40 000	27,23 %
Bourses Place aux jeunes en région – Ajustement*	(2 000)	
Bourses Passeport Monde CPA	10 000	
Aide à la recherche et à la publication	10 000	
Chaire de recherche	20 000	
Concours québécois en entrepreneuriat	15 000	

Total	341 500 \$	100 %
--------------	-------------------	--------------

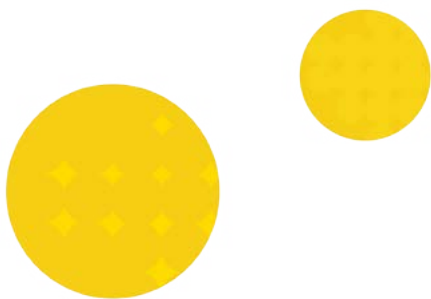
*L'ajustement est dû au remboursement de bourses en raison du non-respect de certaines conditions rattachées à celles-ci.



Le P c'est pour... Passionnée!

« La bourse de la Fondation m'a rappelé que les efforts investis dans un projet qui nous tient à cœur en valent toujours la peine! Le cheminement vers la profession comptable est exigeant, mais grâce à vos dons, des centaines d'étudiants peuvent chaque année se concentrer sur leur réussite scolaire. Merci infiniment! »

Catherine Groulx, future CPA



PROVENANCE DES FONDS

Provenance des fonds pour l'attribution des bourses et des prix

Fonds CPA	29 500 \$
Fonds de comptabilité financière 1	109 000
Fonds de comptabilité de management	141 000
Fonds de comptabilité financière 2	-
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec et regroupements régionaux	62 000
TOTAL	341 500 \$

Le **Fonds CPA** recueille tous les nouveaux dons faits à la Fondation depuis la fusion à condition toutefois que ces dons ne soient pas rattachés à un engagement de dons faits à une des anciennes fondations. Les sommes de ce fonds ont servi cette année à offrir quelques bourses.

Le **Fonds de comptabilité financière 1** regroupe les dons et engagements de dons faits à la Fondation des comptables agréés du Québec (Fondation CA) avant la fusion, alors que le **Fonds de comptabilité de management** regroupe les dons et engagements de dons faits à la Fondation de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (Fondation CMA). La majorité des bourses allouées par la Fondation cette année ont été payées à parts égales par ces deux fonds, à l'exception de certains programmes de bourses et de prix rattachés plus spécifiquement au cheminement CPA, CA ou au cheminement CPA, CMA.

Le **Fonds de comptabilité financière 2** a été créé pour octroyer des bourses aux étudiants du cheminement CPA, CGA. Bien que l'Ordre des CGA n'avait aucune fondation, il offrait néanmoins des bourses. Les sommes de ce fonds, utilisées pour l'octroi de bourses aux étudiants du cheminement CPA, CGA, proviennent entièrement de l'Ordre des CPA.

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec et regroupements régionaux :
sommes versées par l'Ordre et par les regroupements pour l'octroi supplémentaire de bourses, prix et subventions.



POLITIQUE DE PLACEMENTS ET AVENIR DES FONDS

Le 14 janvier dernier, le conseil d'administration a adopté une politique de placements afin de définir des règles d'application pour la gestion des fonds détenus par la Fondation.

La politique de placements se réfère à deux types de fonds :

- Fonds à court terme, dont le seul objectif est la sécurité du capital investi et la liquidité de ses placements, en assurant par ailleurs un rendement raisonnable sur les fonds qui seront requis sur un horizon de quelques mois à une année;
- Fonds à moyen et long terme, dont l'objectif est de maximiser le rendement du portefeuille, en maintenant un risque modéré qui vise un accroissement du capital à long terme (profil équilibré).

Dans cette même foulée, le conseil d'administration a adopté en mars une résolution visant à abolir les fonds distincts créés au moment de la fusion des fondations CA et CMA. La terminaison des trois anciens cheminements et l'entrée en vigueur du nouveau programme de formation professionnelle CPA a grandement motivé cette décision. La création prochaine d'un fonds de dotation d'un million de dollars permettra d'investir les sommes restantes dans les fonds distincts afin de mieux les faire fructifier, tout en respectant les principes directeurs identifiés au moment de la fusion des fondations.



Ma façon d'aider les autres à réaliser leurs rêves

« Le titre de CPA m'a ouvert beaucoup de portes et m'a permis d'avoir une très belle carrière. Aujourd'hui, encourager la poursuite des études et promouvoir l'excellence académique est ma façon de permettre à d'autres de réaliser leurs rêves et d'assurer une relève au sein de la profession. » **Roch Leblanc, FCPA, CA**

LAURÉATS DES BOURSES ET DES PRIX

LA RELÈVE



Photo : Christian Leduc

De gauche à droite : Mylène Racine, récipiendaire d'une bourse Place aux jeunes en région de 2 000 \$, Myriam Lemens, Kathy Juteau, Julie Hamelin, Sandrine Godard, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, récipiendaires d'une bourse de 1^{er} cycle universitaire de 1 000 \$, Valérie Hébert, CPA, CA, vice-présidente, Relève du Regroupement des CPA de l'Abitibi-Témiscamingue.



De gauche à droite : Alexandre Louf, M. Sc., CPA, CA, conseiller, Recrutement de la relève de l'Ordre des CPA du Québec, Zulima Machado, récipiendaire d'une bourse collégiale de 500 \$, André Brouard, enseignant et Daniel Sincu, directeur de l'École internationale de gestion et technologies du Collège LaSalle.



Photo : Francis Bouchard

De gauche à droite : Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA auditeur, CA, administrateur de la Fondation, Steeve Massicotte, MBA, CPA, CMA, récipiendaire d'une bourse doctorale de 20 000 \$ et Michel Gendron, doyen de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.



De gauche à droite : Brigitte Auger, CPA, CA, enseignante au Cégep de Sainte-Foy, Francis Deshaies, Marie-Claude Demers et Alexandre Lepage, récipiendaires d'une bourse collégiale de 500 \$, ainsi que Julie Malo, CPA, CA, également enseignante au Cégep de Sainte-Foy.



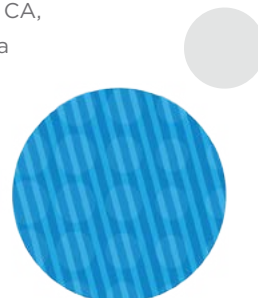
Photo : Daniel Jalbert

En ordre alphabétique : Jessyka Doganieri, Roxanne Gagnon, Frédérique Hartmann, Zachary Huxley, Caroline Lemay, Sarah Lupien-Désormeaux, Michel Mercier-Desjardins, Katherine Morin, Josiane Perreault, Virginie Picard, Alexis Pitre-Bergevin, Caroline Ricard, Lysanne Samson, Jason St-Hilaire et Anthony Vallée, 15 des 17 étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières, récipiendaires d'une bourse de 1^{er} cycle universitaire de 1 000 \$. Les boursiers sont accompagnés de Geneviève Girard, CPA, CMA, vice-présidente du Regroupement des CPA de la Mauricie et du Centre-du-Québec et de Jacques Roy, premier vice-président du conseil d'administration de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières.



Photo : Sylvie Trépanier

Marie Allan, CPA auditrice, CA, étudiante à HEC Montréal, récipiendaire d'une bourse doctorale de 20 000 \$ et Alexandre Louf, M. Sc., CPA, CA, conseiller, Recrutement de la relève de l'Ordre des CPA du Québec.

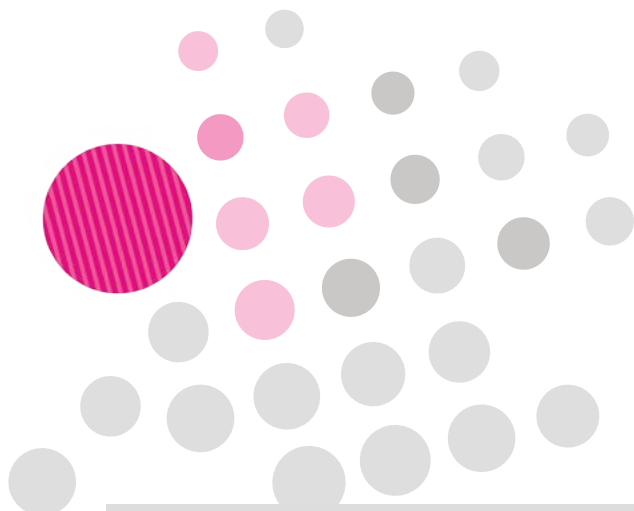


LAURÉATS DES BOURSES ET DES PRIX **L'EXCELLENCE**



De gauche à droite : Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation, Olivier Reuillard Guerrier, récipiendaire du Grand prix à l'Épreuve d'analyse de cas 2014, Sabrina Dumais, CPA, CMA, Gaetan Fleury Murara, Thi Chi Nguyen, CPA, CMA, Jean-Philippe Paré, CPA, CMA, Marie-Claude Villeneuve, CPA, CMA, cinq des six récipiendaires du Prix Fernand-Cloutier, Anne Laure Bosson, Stéphanie Martin-Schieman, Anouk Laforest, trois des quatre lauréats de l'Évaluation uniforme (EFU) de 2014, Alain Dugal, FCPA, FCA, président du Conseil d'administration de l'Ordre des CPA du Québec et Robert Strachan, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de CPA Canada. À noter qu'Anouk Laforest est également récipiendaire de la Médaille d'or et du prix de 2 500 \$ de CPA Canada pour avoir obtenu le meilleur résultat au Québec à l'EFU de 2014.





De gauche à droite :
Michel Verreault, FCPA, FCMA,
président du conseil d'administration
de la Fondation, Charles Auguste
Taschereau, CPA, CMA,
Robert Masciotra, CPA, CMA,
Roselaine Rocheleau, CPA, CMA,
Hadia Amrane, CPA, CMA et
Alain Dugal, FCPA, FCA, président
du Conseil d'administration
de l'Ordre des CPA du Québec.

Prix aux lauréats de l'Évaluation uniforme (cheminement CPA, CA)

Les candidats du Québec qui se classent au Tableau
d'honneur national reçoivent **une bourse de 1 500 \$**.

Prix aux lauréats des examens Exercice professionnel et Gestion financière stratégique (cheminement CPA, CGA)

Les candidats qui réussissent les deux examens
professionnels en première tentative, au cours d'une
même session d'examens, et qui obtiennent une mention
d'honneur à au moins un des deux examens reçoivent
une bourse de 1 500 \$.

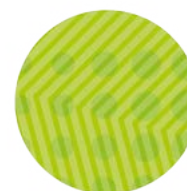
Prix Fernand-Cloutier (cheminement CPA, CMA)

Les Prix Fernand-Cloutier sont attribués annuellement
aux deux équipes de candidats qui obtiennent
les meilleurs résultats lors de l'étape finale du
processus d'accréditation, soit le Rapport au conseil
d'administration (rapport écrit et présentation orale).
Les Prix Fernand-Cloutier sont assortis d'une médaille
honorifique et d'**une bourse de 6 000 \$** répartie
à parts égales entre les membres de chacune
des équipes gagnantes.

Grand prix à l'Épreuve d'analyse de cas (cheminement CPA, CMA)

Le Grand prix à l'Épreuve d'analyse de cas, assorti
d'**une bourse de 2 000 \$**, est attribué annuellement
au candidat qui obtient le premier rang au Québec,
toutes les sessions de l'Épreuve confondues.

LAURÉATS DES BOURSES ET DES PRIX



DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION ET DE LA COLLECTIVITÉ

Bourses Passeport Monde CPA

Ce programme de bourses s'adresse aux étudiants inscrits dans l'une des treize universités offrant le programme de baccalauréat en comptabilité reconnu par l'Ordre. Il vise à promouvoir l'ouverture sur le monde des étudiants qui se dirigent vers la profession de CPA et qui souhaitent parfaire leurs connaissances dans le cadre d'un stage d'études à l'étranger.



Photo : Joseph Ariwi

Maude Paré Allie, CPA, CA, conseillère, Recrutement de la relève de l'Ordre des CPA du Québec en compagnie de récipiendaires de l'Université McGill, dont trois d'entre eux ont reçu une bourse de 2 000 \$ dans le cadre du programme Passeport Monde CPA.

Bourses Place aux jeunes en région

La Fondation fait équipe avec Place aux jeunes en région pour favoriser la migration, l'enracinement et l'engagement social des jeunes diplômés en région. L'entente entre les deux organismes vise l'octroi de **bourses universitaires de 2 000 \$** à des candidats à la profession de CPA qui choisiront d'exercer la profession en région et de s'y impliquer.



Photo : Jean-Luc Thériberge

De gauche à droite : Édith Bélanger, récipiendaire d'une bourse de 1^{er} cycle universitaire de 1 000 \$, Julien Brochu, Luc Gagnon, Emmanuelle Lavoie, Marie-Philippe Savard, Lisiane St-Pierre, Émy Tremblay, récipiendaires d'une bourse Place aux jeunes en région de 2 000 \$, ainsi qu'Anne-Louise Caron, MBA, CPA, CA, vice-présidente Relève du Regroupement des CPA de l'Est-du-Québec et professeure en sciences de la gestion de l'UQAR.

Concours québécois en entrepreneuriat

Ayant à cœur d'appuyer de jeunes entrepreneurs, la Fondation s'est associée au Concours québécois en entrepreneuriat pour le volet Création d'entreprise, catégorie Services aux entreprises.

PREMIER PRIX NATIONAL

Système d'UAS Falcon Bleu
(région de Laval)
Jenny Vergara et Christian Garcia



Photo : Louise Leblanc et Gilles Fréchette

Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation remet le premier prix national de 10 000 \$ à Jenny Vergara et Christian Garcia.

DEUXIÈME PRIX NATIONAL

Laboratoire Phytochemia inc.
(région du Saguenay-Lac-Saint-Jean)
Hubert Marceau



Photo : Louise Leblanc et Gilles Fréchette

Hubert Marceau, récipiendaire d'un prix de 5 000 \$, en compagnie de Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation.

Liste complète des boursiers

Pour consulter la liste complète des boursiers, visitez **fondation.cpaquebec.ca**.



DONATEURS

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation reçoit le soutien de nombreux donateurs, tant **individuels** qu'**institutionnels**.

LE PRIVILÈGE DES GOUVERNEURS

Douze institutions qui ont le statut de **Gouverneurs de la Fondation** ont associé leur nom à une bourse. Nous soulignons ici l'engagement de ces partenaires privilégiés.

Bourse en entrepreneuriat (10 000 \$)

Saputo

Bourse en entrepreneuriat (5 000 \$)

Caisse de dépôt et placement du Québec

Bourses pour jeunes en région (2 000 \$)

Banque Nationale
Cascades
Mouvement Desjardins
Weston Foods

Bourses Passeport Monde CPA (2 000 \$)

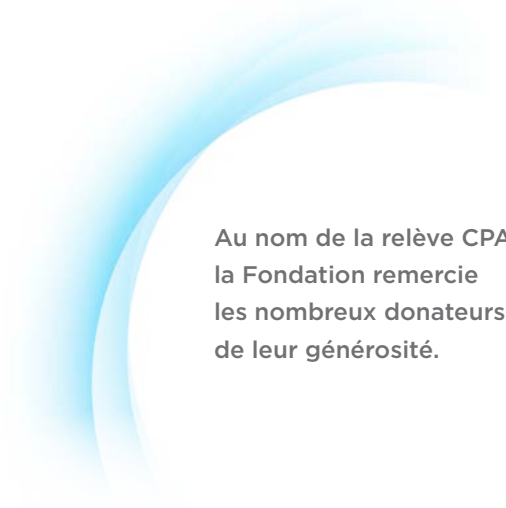
Air Canada
Intact Assurance

Bourses universitaires de 1^{er} cycle (1 000 \$)

Bell Canada
Industrielle Alliance
Mouvement Desjardins
Pratt & Whitney Canada

Bourse doctorale (10 000 \$)

CGI



Au nom de la relève CPA,
la Fondation remercie
les nombreux donateurs
de leur générosité.

DONS INSTITUTIONNELS

Dons et promesses de dons faits à la Fondation de l'Ordre des CMA du Québec dans le cadre de sa campagne majeure de financement.

<i>Gouverneurs</i> (25 000 \$ et plus)	<i>Ambassadeurs</i> (15 000 \$ à 24 999 \$)	<i>Parrains</i> (5 000 \$ à 14 999 \$)	<i>Mentors</i> (1 000 \$ à 4 999 \$)
Air Canada	Agropur coopérative	Aon	Équipements récréatifs Jambette
Banque Nationale	CAE	BCBG	For-Net Montréal
Banque Scotia	Industries Lassonde	Caisse Desjardins Atwater-Centre	Fournier International
Bell Canada	IT International Telecom	Danone	Gaudreau Environnement
Caisse de dépôt et placement du Québec	Kraft Canada	Deloitte	Groupe CVTech
Cascades	TransForce	DMR	Horwath Leeboosh Appel
CGI	Ubisoft divertissement	Fournitures funéraires Victoriaville	IBM Canada
Industrielle Alliance		Groupe Boutin	La Maison Bleau
Intact Assurance		Igloo Cellulose	La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance vie
Mouvement Desjardins		InfoLaser	Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés
Pratt & Whitney Canada		Mallette	Micanan Systems
Saputo		Métro	Normandin Beaudry
Weston Foods		Portes Standard	Opus 3
		Quincaillerie Richelieu	Pretech
		Raymond Chabot Grant Thornton	Réseau de transport de la Capitale
		RBC Banque Royale	



Un véritable partenaire pour la réussite de nos projets

« Je remercie la Fondation d'avoir retenu ma candidature pour le Programme de bourses doctorales 2014-2015. Je reçois cet appui financier comme une grande preuve d'encouragement pour la poursuite de mes études. Cela est très motivant et m'incite à persévérer dans l'atteinte des buts et objectifs que je me suis fixés. Merci tout simplement de croire en nous ainsi qu'en nos projets d'études et de recherche! » **Steeve Massicotte, MBA, CPA, CMA, étudiant aux études doctorales à l'Université Laval**

DONS INDIVIDUELS

Dons et promesses de dons faits à la Fondation de l'Ordre des CMA du Québec dans le cadre de sa campagne majeure de financement.

Club des Gouverneurs (25 000 \$ et plus)

Roch Leblanc, FCPA, CA	Louiselle Paquin, FCPA, FCMA	François Renauld, FCPA, FCMA	
------------------------	------------------------------	------------------------------	--

Club des Ambassadeurs (15 000 \$ à 24 999 \$)

Dino Dello Sbarba, FCPA, FCMA	Alphonse M. Galluccio, FCPA, FCMA	Rolland Morier, FCPA, FCMA	
-------------------------------	-----------------------------------	----------------------------	--

Club des Parrains (5 000 \$ à 14 999 \$)

Guy Blanchette, FCPA, CA	Richard Désy, FCPA, FCMA	Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA	Sylvie Raymond, FCPA, CA
Luc Chaput	Nayiri Dolabjian, FCPA, FCMA	Jacques Lévesque, FCPA, FCMA	Serge Rioux, FCPA, FCMA
Jacques Côté, FCPA, FCMA	Michael dos Santos, FCPA, FCMA	François Ménard, FCPA, FCMA	Michel Verreault, FCPA, FCMA
Pierre Despars, FCPA, CA	Francine Fontaine, FCPA, FCMA	Gilles Ouimet, FCPA, FCMA	
Michèle Desrosiers, FCPA, FCMA	Eric Laflamme, FCPA, FCMA	Yves Pelletier, FCPA, FCMA	

Club des Mentors (1 000 \$ à 4 999 \$)

Maryse Beaudin, FCPA, FCMA	Josée De La Durantaye, FCPA, FCMA	Marie-Andrée Giroux, FCPA, FCMA	Andrée Perreault, FCPA, FCMA
Marc Bélanger, FCPA, FCMA	Robert Demers, FCPA, FCMA	Maurice Gosselin, FCPA, CA	Michel Philippon, FCPA, FCMA
Jean Belhumeur, FCPA, FCMA	Daniel Denault, FCPA, CA	Sylvain Houle, FCPA, FCMA	Gilles Poirier, FCPA, FCMA
André Bellefeuille, FCPA, FCMA	Dominique Derome, FCPA, FCMA	Georges Lachance, FCPA, FCMA	Serge Rémillard, FCPA, FCMA
Michel Bilodeau, FCPA, FCMA	Yvan Duchesne	Martin Lamontagne, FCPA, FCMA	Yasmin Rivera, FCPA, FCMA
Laurent Bleau, FCPA, FCMA	Jean-Guy Filion, FCPA, FCMA	Suzanne Landry, FCPA, FCA	Eric Sara, CPA, CMA
Marie-Andrée Caron, FCPA, FCMA	Bernard Fortin, FCPA, FCMA	Claude Laurin, FCPA, FCMA	Daniel Zbacnik, FCPA, FCMA
Pierre Carrier, FCPA, FCMA	Lise Fréchette, FCPA, FCMA	Michel Milot, FCPA, FCMA	
Mario Côté, FCPA, CA	Mario Gamelin, FCPA, FCMA	Gilles Noël, FCPA, FCMA	
Joanne Couture, FCPA, FCMA	René Garneau, FCPA, FCMA	Claude Paul-Hus, FCPA, FCMA	

Amis de la fondation – Autres dons de 150 \$ et plus reçus entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015.

DONS institutionnels

Beaudier inc.
Mouvement Desjardins
Ordre des CPA du Québec
Regroupement des CPA du
Saguenay—Lac-Saint-Jean

DONS individuels

5 donateurs anonymes
Denise Arcand, CPA, CA
Pierre Barnès, FCPA, FCGA
Louis-Marie Beaulieu, FCPA, FCA
Raynald Bélanger, CPA, CA
Robert Bélanger, CPA, CA
Linda Belliveau, CPA, CA
Helmut Birk, FCPA, FCA
Jacques Boucher, CPA, CA
Gilles Boudreau, CPA, CA
John George Buckley, CPA, CA
François Campeau, CPA, CA

Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
René Carrière, CPA, CA
Pierre Claprood, CPA, CA
David Clément, CPA, CA
Louis Cliche, CPA, CA
Suzanne Coallier, FCPA, FCA
Chantal Coquelin, CPA, CA
Gérard Jean Cusson, CPA, CA
Michel Delisle, CPA, CA
Sylvie Deslauriers, FCPA, FCA
Jean-Pierre Dubeau, FCPA, FCA
James Alistair Duff, FCPA, FCA
Sylvain Dufresne, CPA, CA
Alain Dugal, FCPA, FCA
Luc Duquette, CPA, CA
Manon Durivage, FCPA, FCA
Jean-Guy Faucher, CPA, CA
Pierre Fauteux, FCPA, CA
Pierre Fiset, CPA, CA
François Forest, CPA, CA
Richard Fortier, CPA, CGA
Al. Hope Francis, CPA, CMA
Meer Friedman, CPA, CA

Henri Gagnon, CPA, CA
Pierre Gagnon, CPA, CA
Louise Garneau, CPA, CGA
Pierre Gauvreau, FCPA, FCA
Yanick Gervais, CPA, CA
Louis Jacob, CPA, CA
Josée Lachapelle, CPA, CA
Jean-Yves Laliberté, CPA, CA
Jean-Yves Landry, CPA, CA
Lysanne Lavallée, CPA, CA
William John Lawand, CPA, CA
Denis LeBlanc, CPA, CA
Yvon Lessard, CPA, CMA
Feu Joseph Leznoff
Réal Philippe Maillette, CPA, CGA
François Mainville, CPA, CA
Richard Mayrand, FCPA, FCGA
Daniel McMahon, FCPA, FCA
Diane Messier, FCPA, FCA
Caterina Monticciolo, CPA, CA
Raymond Morcel, FCPA, FCA
Paul P.J. Morimanno, CPA, CA
Richard Newberry, CPA, CA

Giovanni Paoletti, CPA, CA
Alain Paris, FCPA, FCA
Jean Parizeau, CPA, CA
John Joseph Peacock, FCPA, FCA
David Gordon Perrigard, CPA, CA
Alain Plamondon, CPA, CMA
Stephan Robitaille, FCPA, FCGA
Nathalie Rochecouste, CPA, CMA
André G. Roy, CPA, CA
Pierre Saint-Jean, CPA, CMA
Guy Roland Savard, FCPA, FCA
Pierre Seccareccia, FCPA, FCA
Patrice Simard, FCPA, FCA
William Star, CPA, CA
Réal Sureau, FCPA, FCA
Michel Thérault, FCPA, FCA
Daniel Toledano, CPA, CA
Donald Turcotte, CPA, CA
Rénald Vigneault, FCPA, FCGA
Réjean Villemare, CPA, CA
Gerald John Wareham, FCPA, FCA
Tommaso Zacchia, CPA, CA

**FONDATION DES
COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS DU QUÉBEC**

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 3 juin 2015

¹CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A132839

T. 514.934.3400

Richter S.E.N.C.R.L.
1981 McGill College
Mtl (Qc) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto



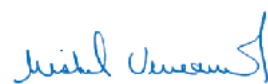
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	773 830	568 622
Placement à court terme (note 3)	250 000	250 000
Débiteurs (note 4)	146 415	151 750
Charges payées d'avance	4 019	7 039
	1 174 264	977 411
 Actifs incorporels amortissables (note 5)	 1 228	 1 754
	1 175 492	979 165
 Passif		
À court terme		
Créditeurs	7 614	319
Revenus reportés (note 6)	-	25 200
	7 614	25 519
 Engagements (note 7)		
 Actif net		
Non affecté	1 167 878	953 646
	1 175 492	979 165
 Voir les notes complémentaires		

Au nom du conseil d'administration de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

Le président du conseil,



Michel Verreault, FCPA, FCMA

La secrétaire-trésorière du conseil,



Marie-Josée Hamel

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	953 646	1 016 984
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	214 232	(63 338)
Solde à la fin	1 167 878	953 646

Voir les notes complémentaires

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Produits		
Dons individuels	278 726	237 007
Dons institutionnels	88 985	80 850
Dons – Ordre des CPA du Québec	64 028	161 500
Activité – Tournoi de golf	142 860	108 945
Activité – Tirage	37 500	37 625
Activité – Vins et fromages	43 345	-
Revenus d'intérêts	4 369	5 347
	659 813	631 274
Charges		
Frais d'organisation – Tournoi de golf	38 766	55 647
Frais d'organisation – Tirage	8 730	9 319
Frais d'organisation – Vins et fromages	14 329	-
Fournitures et frais divers	16 536	9 406
Honoraires professionnels	19 418	20 040
Frais administratifs	3 240	2 324
Frais de déplacement	296	65
Frais bancaires	2 240	2 559
Amortissement des actifs incorporels	526	752
	104 081	100 112
Excédent des produits par rapport aux charges avant bourses et subventions	555 732	531 162
Bourses et subventions (note 8)	(341 500)	(594 500)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	214 232	(63 338)

Voir les notes complémentaires

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	214 232	(63 338)
Amortissement des actifs incorporels	526	752
	214 758	(62 586)
Évolution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement	(9 550)	(133 325)
	205 208	(195 911)
Activités d'investissement		
Acquisition d'actifs incorporels amortissables	-	(228)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	205 208	(196 139)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	568 622	764 761
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	773 830	568 622
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	683 808	454 655
Encaisse – épargne – placements, 1 %	90 022	113 967
	773 830	568 622

Voir les notes complémentaires

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2015

1. Statuts constitutifs et objectif de la Fondation

La Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) a été constituée comme un organisme sans but lucratif (OSBL) en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 31 août 2012. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation est née de la fusion de la Fondation des comptables agréés du Québec (Fondation des CA du Québec) et de la Fondation de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (Fondation de l'Ordre des CMA du Québec). Elle a pour objectif d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été dressés selon les *Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel – Comptabilité de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les revenus tirés des différentes activités de financement de la Fondation sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en caisse, les dépôts à vue et les placements dont l'échéance initiale au moment de l'acquisition est de trois mois ou moins.

Actifs incorporels amortissables

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif, au taux annuel de 30 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie, du placement à court terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les activités de la Fondation dépendent, en partie, des contributions en biens et services de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre des CPA) et des services de nombreux bénévoles.

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de biens et de services.

3. Placement à court terme

Au 31 mars 2015, le placement à court terme porte intérêt au taux fixe de 1,15 % (1,24 % en 2014) et vient à échéance en septembre 2015.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

4. Débiteurs

	2015	2014
	\$	\$
Dons à recevoir (note 9)	139 587	141 472
Taxes de vente à recevoir	5 158	8 733
Intérêts à recevoir	1 670	1 545
	<u>146 415</u>	<u>151 750</u>

5. Actifs incorporels amortissables

	2015			2014
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciels	8 803	7 575	1 228	1 754

6. Revenus reportés

	2015	2014
	\$	\$
Activité – Tournoi de golf	-	12 500
Activité – Vins et fromages	-	12 700
	<u>-</u>	<u>25 200</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

7. Engagements

Bourses

Les bourses doctorales sont payables en deux versements, soit un premier versement de 10 000 \$ lors de l'attribution de la bourse, à condition que le candidat ait commencé son programme de doctorat, et un second versement de 10 000 \$ l'année suivante sous réserve de la transmission à la Fondation d'un rapport d'étapes sur la progression du doctorat et d'un relevé de notes.

Les bourses de 1^{er} cycle universitaire allouées avant le 31 août 2012 par la Fondation des comptables agréés du Québec étaient payables en deux versements, soit un premier versement de 1 000 \$ lors de l'attribution de la bourse et un second versement de 500 \$ sur présentation d'une preuve d'inscription au Programme de formation professionnelle CPA.

Au 31 mars 2015, les engagements relatifs aux différents versements de bourses se détaillent comme suit :

	Nombre de boursiers	Total en \$
Bourse doctorale (1 ^{er} versement)	1	10 000
Bourses doctorales (2 ^e versement)	8	80 000
Bourse de 1 ^{er} cycle universitaire (2 ^e versement)	1	500
Total	10	90 500

Lettre de garantie

La Fondation a émis une lettre de garantie d'un montant de 7 500 \$ en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

8. Bourses et subventions

	2015	2014
	\$	\$
	Total des bourses et subventions	Total des bourses et subventions
Bourses collégiales	26 000	49 500
Bourses universitaires – 1 ^{er} cycle	110 500	61 500
Bourses universitaires – 2 ^e cycle	(3 000)	226 000
Bourses doctorales	95 000	95 000
Bourses – lauréats des examens	20 000	34 500
Bourses – Place aux jeunes en région	38 000	38 000
Chaires de recherche	20 000	70 000
Aide à la recherche et à la publication	10 000	5 000
Concours – Entrepreneuriat	15 000	15 000
Passeport Monde CPA	10 000	-
	<u>341 500</u>	<u>594 500</u>

9. Opérations avec l'Ordre des CPA du Québec

L'Ordre des CPA est constitué en vertu de la Loi sur les comptables professionnels agréés du Québec sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 16 mai 2012. Sa fonction principale est d'assurer la protection du public.

Au cours de l'exercice, l'Ordre des CPA a effectué des dons à la Fondation pour un total de 64 028 \$ (161 500 \$ en 2014) comprenant un montant de 20 000 \$ destiné à une chaire de recherche afin de respecter l'engagement de l'Ordre des CPA. De plus, l'Ordre des CPA agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 139 587 \$ (141 472 \$ en 2014) est inclus dans les dons à recevoir au 31 mars 2015. Un montant de 6 843 \$ payable à l'Ordre des CPA est inclus dans les crédettes au 31 mars 2015.

De plus, la Fondation reçoit gracieusement un soutien administratif de l'Ordre des CPA et utilise ses locaux à titre gratuit.

10. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation est exposée à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

La Fondation gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, qui l'expose à un risque de variation de la juste valeur.

Le risque de taux d'intérêt est réduit vu l'échéance à court terme du placement détenu au 31 mars 2015.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit sur le placement à court terme et les débiteurs qu'elle détient.

Le risque relatif au placement à court terme est faible puisque les actifs sont investis dans une institution financière reconnue et celui relatif aux débiteurs est également faible puisque les débiteurs proviennent principalement de l'Ordre des CPA du Québec.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION



Président du conseil

Michel Verreault, FCPA, FCMA
Administrateur de sociétés

Vice-présidente du conseil

Brigitte Chartier, CPA, CA
Associée en Certification et Services-conseils
Deloitte

Administrateurs

Roch Leblanc, FCPA, CA
Administrateur de sociétés

Daniel McMahon, FCPA, FCA
Président et chef de la direction
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

Stephan Robitaille, FCPA, FCGA
Administrateur de sociétés

Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA
Professeur adjoint
École de comptabilité
Université Laval

Rénald Vigneault, FCPA, FCGA
Trésorier
Société de bienfaisance Marie-Soleil et Jonathan

PERSONNEL DE LA FONDATION

Marie-Josée Hamel
Responsable de la Fondation et secrétaire-trésorière

Anne-Marie Marois
Adjointe administrative



Publié par la Fondation des comptables
professionnels agréés du Québec
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2

fondation@cpaquebec.ca

Coordination et rédaction : Marie-Josée Hamel

Révision : Mélanie Verville

Traduction : Services linguistiques, CPA Canada et
Garrett Montgomery

Conception graphique : Vice-présidence, Affaires publiques
et communications, Ordre des CPA du Québec

Impression : Deschamps Impression

La forme masculine est utilisée dans ce rapport annuel
sans discrimination et désigne aussi bien les femmes
que les hommes.

